

On voit ici la situation pendant la situation extraordinaire (du 16.3.2020 au 19.6.2020, y compris le weekend du 20 et 21 juin 2020) en comparaison avec la moyenne de la même période des années 2017 à 2019.



Si vous souhaitez plus de détails, veuillez cliquer sur le bloc souhaité, et vous serez dirigé vers le site Web.

Infractions au Code pénal



+5%

En 2020, une augmentation de 5% (+155) des infractions de violence domestique a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.



-5%

En 2020, une diminution de 5% (-315) des infractions de violence dans les lieux publics a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.



-43%

En 2020, une diminution de 43% (-11 720) des vols (sans les vols de véhicule) a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.



-29%

En 2020, une diminution de 29% (-16 249) des infractions contre le patrimoine a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.

Infractions à d'autres lois



-37%

En 2020, une diminution de 37% (-2953) des infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.



-14%

En 2020, une diminution de 14% (-2378) des infractions à la loi sur les stupéfiants a été enregistrée pendant la situation extraordinaire.